

## Evolution de la femme entre les deux guerres et après 1945

Clic

Changement de diapositive

Quel bilan pouvons-nous constater ?

En tant que femme, je dis que l'évolution de la femme à Quéven et ailleurs est bien mince jusqu'aux années 60. Quéven est un bourg de campagne, éloigné des communications, de la modernité. La femme reste très dépendante. Sa dépendance est :

- religieuse
- sociale
- parentale
- maritale

Dressons le profil de vie d'une Quévenoise en écoutant le témoignage de madame Récand, née Le Delliou en 1914.

### La jeune fille

La jeune Quévenoise se rend au pardon de Saint Aubin (2), à Pont Scorff, le 4 mars, le premier du pays. Là, chacune essaie de trouver un cavalier pour tous les pardons de l'année et plus si affinité, une sorte d'agence matrimoniale. Mais la jeune fille a très peur d'être dans le péché. Car au confessionnal, c'est l'inquisition, où des questions troublantes sont posées, souvent incomprises. Voici ce que relatait madame Récand : « *Le curé nous parlait du péché de chair, on n'avait pas le droit d'aller danser à Croizamus. Pourtant, c'est là qu'on pouvait trouver un ouvrier de l'arsenal ou des kaolins et non pas des cultivateurs. Pour avoir l'absolution, nous devons faire pénitence et dire des prières. On regardait les autres filles : « Oh ! Regardez, celle-là est là à prier depuis longtemps. Qu'est-ce-qu'elle a pu faire !!! »*

Madame Le Delliou s'est vu refuser l'absolution parce que son mari avait mis sa fille à l'école du diable.

Et elle rajoute « *Tous les 5 ans jusqu'avant la guerre, se tenait une mission (3) : nous écoutions les sermons qui nous maintenaient dans la peur : on nous parlait de l'Enfer, du Purgatoire, des souffrances éternelles. C'était terrifiant !*

### Mariage

La jeune Quévenoise paysanne reste dans son rang, par sa tenue vestimentaire : coiffe, longue robe noire, ample, sabots. Et quand elle se marie, elle doit respecter son niveau social : la largeur du velours de la robe de la mariée reflète la richesse de la personne. Gare à la domestique, à la locataire d'une terre si le velours de sa robe est plus large que celui de la propriétaire !

### Naissance

Lors de la naissance d'un enfant, pareillement, il faut respecter une hiérarchie sociale : A chaque accouchement, la propriétaire est d'abord appelée, car elle a le rang d'honneur, puis la mère et la grand-mère. Parfois il faut promettre de mettre son enfant à l'école privée si l'on veut conserver son bail.

## Les Relevailles

Il est interdit à la jeune accouchée d'aller à l'église, la jeune mère ne fait plus partie des membres de la paroisse car elle est impure. Il lui est aussi interdit d'aller au lavoir laver son linge. Quelques jours après la naissance, elle doit se plier à la cérémonie des relevailles : à l'extérieur de l'église, à genoux, sous le porche, elle prie pour demander pardon devant le curé qui la purifie. Après, c'est une autre cérémonie : c'est la fête des femmes : on festoie, on mange des gâteaux en buvant du vin. Et madame Récand de préciser : *c'était strictement la fête des femmes, les hommes étaient au travail, cette fête était importante et très suivie. Quand les hommes rentraient des champs, leurs femmes étaient « pompettes ».*

## Pardon de Kergornet ou pardon des Nourrices (4)

Le premier mai, les jeunes mères doivent impérativement se rendre au pardon de Kergornet, à Gestel, pardon des Nourrices, pour avoir du lait. *« On y allait, c'était très important, quel que soit le rang social. »*

## Les Rogations

C'est encore une majorité de femmes qui suit les Rogations jusqu'à la deuxième guerre, toujours selon madame Récand.

*« Les trois jours précédant le jeudi de l'Ascension, on allait à Bon Secours, Saint Nicodème, et la Trinité, à pied en chantant des litanies, trois jours dans chaque chapelle pour attirer le bon Dieu sur les récoltes. On y croyait ferme, surtout les femmes. Une messe était célébrée dans chaque chapelle. »*

## Le deuil

Le deuil est très codifié. C'est encore la femme qui est tenue de le respecter le plus longtemps.

La grande coiffe de tissu noir qui enveloppe la tête et les épaules pour les enterrements.

La simple coiffe noire, robe noire qu'une veuve est tenue de porter deux ans.

La coiffe en gaze noire pour le demi-deuil, vêtements gris ou mauve qui dure 6 mois.

Et à la fin du deuil, elle peut enfin porter la coiffe brodée.

De plus la veuve doit afficher sa tristesse à l'extérieur, c'est la coutume et celle qui aurait osé la braver aurait attiré sur sa personne la honte de la famille et du voisinage : *« T'as vu la veuve joyeuse ? Oser s'habiller comme ça, alors qu'il n'y a pas deux ans que son mari est mort ? »*

Dès 5 ans, rajoute madame Récand, la petite fille porte le deuil.

S'il n'est pas interdit à une jeune veuve de refaire sa vie, elle doit au moins attendre deux à trois ans après la mort de son mari et éviter de paraître trop joyeuse.

On le voit

Les soumissions sociales, religieuses sont très respectées à Quéven

## **Il en est de même de la soumission parentale.**

Le certificat d'études en poche, la Quévenoise travaille à la ferme de ses parents, est employée chez le propriétaire, ou un proche. Madame Rousselot travaille chez un oncle qui l'exploite, se contentant de la loger et de la nourrir. Madame Lavolé travaille à la ferme de ses parents à Kervégant de 14 ans à 30 ans, date du décès de son père, alors qu'elle a réussi à épouser un ouvrier électricien qui travaille à Lorient : « *Je m'occupais des vaches, des cochons, j'étais logée, nourrie, je n'avais aucun salaire, je devais rester chez mes parents, même mariée, c'était la loi,* » ajoute-t-elle ».

Et madame Récard de souligner : « *Toutes les femmes, toutes les jeunes filles allaient aux choux (5), il y en avait partout autour de Quéven : on les coupait, versait dans des tombereaux et on allait jusqu'à la gare de Gestel et c'était des trains complets qui partaient de Gestel. Ces femmes étaient payées à la journée, argent qu'elles donnaient à leurs parents ou à leur mari.* »

## **Nous finirons par une dernière soumission - dépendance : la soumission maritale**

Une fois mariée, la femme est dépendante de son mari.

Madame Lavolé, de Kervégant, citée précédemment, après avoir travaillé à la ferme jusqu'au décès de son père, travaille avec son mari, artisan électricien au bourg de Quéven. Femme d'artisan, elle gère tout le travail administratif : salaires, comptabilité, factures, impôts... Mais elle n'est pas déclarée, comme beaucoup de femmes..., mais a-t-elle conclu : « *j'étais le chef chez moi* ».

Madame Le Foulgoc a travaillé à Oran et à Lann Bihoué comme secrétaire au bureau du personnel. Mais à son mariage, il lui a fallu l'autorisation de son mari, ouvrier aussi à Oran et à Lann Bihoué. « *Je n'ai jamais pu accéder à l'école administrative de Cherbourg, ouverte seulement aux hommes. Sur 260 personnels civils à Lann Bihoué, nous étions entre 10 et 15 femmes. Il n'y a jamais eu le moindre problème avec les hommes, nous étions respectées. Une année, j'ai été mise à la tête du restaurant-bar. Le commandant de la base a voulu une femme afin qu'il n'y ait pas d'abus d'alcool. J'ai souvent reçu des confidences d'hommes, liées au travail car ils avaient besoin de parler à une femme.* »

Une autre dame nous a montré un papier, une autorisation spéciale de son mari stipulant qu'il lui confiait ses enfants pour un vol de Tunisie en France et en lui demandant de prendre soin d'eux. Il n'est jamais précisé dans ce document qu'elle est la mère des enfants.

Tous ces témoignages révèlent combien la femme est soumise aux traditions, aux codes sociaux, religieux, parentaux, à Quéven.